



CIRES-LÈS-MELLO

le magi

BULLETIN MUNICIPAL - FÉVRIER 2024



**TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR
POUR CETTE ANNÉE 2024**

commune de
Cires-lès-Mello

SOMMAIRE

LES VŒUX DU MAIRE page 3

FINANCES pages 4 et 5

SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE page 6

COMMERCES page 7

PORTRAIT page 8

SOCIAL page 9

RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS pages 10 et 11

COMMUNICATION page 12

CULTURE pages 13 à 15

ÉDUCATION pages 15 à 17

VIE ASSOCIATIVE pages 18 à 22

SAPEURS POMPIERS ET EXPRESSIONS page 23

Directeur de la publication : Alain Guérinet, Maire de Cires-lès-Mello

Rédaction : Responsables des commissions municipales et Virginie Baudson (« Portrait »)

Conception : Fabien Delvallet et Antonin Dellavite

Impression : IMPRIMERIE ISL Creil - 03 44 64 13 95 

Tirage : 2 000 exemplaires

L'année 2024 vient tout juste de commencer, c'est donc le moment idéal qui permet tant au conseil municipal, qu'à moi-même, d'adresser nos vœux les plus chaleureux à tous ceux qui directement ou indirectement oeuvrent pour le bien de Cires-lès-Mello et des Cirois.

Je vous souhaite donc, à tous, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel une excellente année 2024 ; que l'an nouveau voit la réalisation de vos désirs les plus chers qu'ils soient familiaux, professionnels, sportifs, ou autres.

Avec une pensée, pour les plus démunis, tous ceux qui ont été éprouvés par la perte d'un proche, d'une ou d'un ami, d'une compagne, d'un compagnon, ceux qui souffrent de maladie, d'isolement, de solitude et ceux qui nous ont quittés en 2023. Je pense également à celles et ceux surpris, impactés par le climat et par les inondations.

L'an 2024 sera, nous l'espérons tous, source d'espoir, de progrès en tout genre et de bonheur pour l'humanité.

La trêve des fêtes n'a que peu été respectée, encore le bruit des armes. Que les peuples s'assagissent et qu'enfin la folie des hommes s'apaise, que les nations retrouvent leur calme, la sérénité, et que le monde connaisse enfin la paix. Cette paix, sans laquelle, êtres et nations ne peuvent s'épanouir.

De l'année 2023, qui vient de s'écouler, je dirai que sur certains plans, elle a été parfois décevante, les emplois sont toujours menacés, chacun d'entre nous est frappé directement ou indirectement par le chômage, l'inflation, les coûts de l'énergie, le climat social difficile, ponctuent les mois. À quand la fin des litanies... et des « YAKAS » de toutes sortes.

Le fossé entre les générations s'aggrave. Et pourtant notre équipe du CCAS s'évertue à tendre la main aux habitants de notre commune qui sont en difficultés. Devant ce constat, parfois je rêve que chaque citoyen consacre un peu de temps à une action d'intérêt communal. Osons de nouvelles façons de créer du lien social et fraternel.

« La Fraternité porte aujourd'hui le nom de Solidarité ».

Quant à la Solidarité ce n'est pas seulement un sentiment, elle est une nécessité vitale, elle est tout simplement humaine.

La Société ne peut se passer de Solidarité ; mais l'idée de Solidarité est difficile à manier, et nous ne voulons pas qu'elle se réduise à une incantation confuse couvrant de son noble halo notre impuissance à la mettre en pratique !

Comme toujours, seuls les sacrifices, la volonté de chacun, pourront faire que nous sortions de ces moments difficiles.

Je terminerai là, comme j'ai commencé, en vous souhaitant, à vous tous, une très bonne et heureuse année 2024, solidaire et généreuse.

Que l'année 2024 vous apporte toutes les joies, toute l'amitié, la convivialité ; que de bonnes journées puissent être profitables quand on a la chance d'avoir la santé. Pensons que ces plaisirs sont immenses et oublions nos tracasseries journalières pour vivre avec passion ce que nous aimons.

Heureuse année 2024 pleine d'énergie, de prospérité et de réussite.

Alain Guérinet, Maire de Cires-lès-Mello



FINANCES

Le budget 2023 en quelques chiffres

Les budgets 2023 ont été votés début avril 2023 pour les montants suivants :

- Fonctionnement : **5 901 000 €**
Dont prélèvements pour investissement : **2 212 000 €** soit environ **3 700 000 €** de dépenses courantes,
- Investissement : **4 012 000 €**
Dont **3 261 000 €** affectés aux dépenses d'équipement, le reste étant ce qu'on appelle des opérations d'ordre.

Le budget de fonctionnement s'est déroulé sans problème particulier et se termine par un excédent de clôture satisfaisant.

Nous voulons « broser » plus en détail, l'exécution du budget d'investissement, opération par opération.

Rénovation de l'éclairage public

Chaque année, nous inscrivons une tranche de travaux réalisée sous maîtrise d'œuvre du SE60. Ont été réalisées à ce jour, 2 tranches :

1ère tranche : Cires rue de Tanfort, rue du Colombier, rue de la Ville – fin 2021/début 2022.

2ème tranche : 2022 réalisée au 1er semestre 2023 – montée du Tillet et traversée du Tillet, Grande rue pour 38 000 € à notre charge environ.

3ème tranche : 2023 en attente – toutes les rues secondaires du Tillet pour 35 000 € budgétés en 2023 et repris en reste à réaliser 2024.

4ème tranche : programme communiqué au SE60 début 2023 selon son règlement à finaliser autour également de 35 000 €.

Nous renouvelons ainsi tous les points lumineux en appareil Led pour une dépense d'énergie divisée par 3 environ.



Grande rue, le Tillet



Remplacer les ampoules classiques par des ampoules plus modernes, telles que les LED permet notamment d'augmenter leur durée de vie, un meilleur éclairage de zone car plus de lumière par unité, une température de couleur beaucoup plus froide (éclairage blanc) ou encore une meilleure résistance aux vibrations et aux conditions climatiques. Egalement, l'extinction programmée de l'éclairage public est une mesure cruciale pour préserver la biodiversité, en particulier la faune nocturne qui est souvent perturbée par la luminosité artificielle. Cette initiative vise à minimiser la pollution lumineuse, offrant ainsi plusieurs avantages significatifs.

Acquisition de matériel

Les deux principales dépenses de 2023 sont un véhicule, petit camion pour les services techniques en fin d'année pour 38 000 € et le remplacement de l'autolaveuse du complexe sportif pour 12 000 €.

Voirie

La principale opération consiste en une reprise complète de la rue de Maysel, de la rue de Blaincourt jusqu'à la rue des Hortensias, avec, à ce jour, un coût (hors révision) de 270 000 €. Le cabinet de maîtrise d'œuvre a été choisi et procède à un appel d'offres auprès des entreprises, pour une réalisation, printemps 2024, avec une subvention départementale de 68 000 € et une absence d'aide de l'Etat par la DETR.

Protection d'orage

L'aménagement du Vallon de Cagnière, pour éviter les coulées de boues jusque dans la rue de la Ville qui est de plus en plus d'actualité avec le changement climatique, même si pour nous, le dernier épisode remonte à août 1997. Nous avons un marché de maîtrise d'œuvre avec la Société VERDI pour 36 000 €. Nous pourrions donner l'ordre de service dès que l'Agence de l'Eau aura donné son accord pour subventionner cette opération.

Complexe sportif

Un ensemble de rideaux a été installé, côté Tillet, assurant une protection à la fois pour la chaleur et le confort visuel des utilisateurs pour 24 000 €.

Cimetière

Devant l'avancée du remplissage de notre cimetière, nous avons mis en route une procédure de reprise des tombes « en l'état d'abandon » dans le cimetière ancien, pour un peu plus de cent tombes, la plupart ayant été concédées avant 1900. Cette procédure de plus d'un an, suit son cours avec très peu de réclamations. Par ailleurs, nous avons réalisé dans le nouveau cimetière, deux allées supplémentaires pour un coût de 25 000 €.

Mise en conformité de bâtiment

La principale action dans ce domaine a été la réalisation de l'étude thermique de notre salle polyvalente. Cette salle a grand besoin d'une remise à niveau complète qui sera le prochain gros dossier de la municipalité. À ce jour, nous savons que la partie isolation thermique aurait un coût de 300 000 € environ avec une possibilité de subvention intéressante grâce notamment au « Fonds Vert ».

Matériel informatique

Outre le maintien de notre outil informatique et l'installation dans les écoles de nouveaux matériels, cette rubrique intègre l'installation très avancée à ce jour de la vidéosurveillance dans la commune, à un coût de 100 000 € subventionnés par 3 canaux différents, à un peu plus de 50 %.

École élémentaire du Tillet

Ce dossier qui nous a occupé depuis le début du mandat, est aujourd'hui opérationnel pour nos enfants mais pas encore terminé sur le plan administratif. Sur le budget 2023, il est prévu en dépenses 2 000 000 € et nous avons effectivement réglé au fur et à mesure de l'avancement, un peu plus de 1 760 000 € des différentes situations présentées par les entreprises. Nous attendons désormais les « queues » de travaux avec les DGD (décompte général et définitif) en fonction des dates d'exécution avec le prix de départ au jour de la passation du marché, réactualisé selon l'indice du coût de la construction du trimestre correspondant, en cette période de forte inflation et de tension sur les matériaux mis en œuvre. Les marchés seront ainsi revalorisés de 7 à 10 % ce qui va représenter 150 à 200 000 € de surcoût. En revanche, nous pouvons nous réjouir d'aides substantielles de nos partenaires (État, Région, Département) :

- Etat : 67 500 € + 105 000 € (DETR) + 171 000 € (DSIL),
- Région : 16 000 € + 59 000 €,
- Département : 306 000 € + 127 500 € + 90 000 € ou 150 000 € (à attribuer en mars 2024).

Soit un total qui pourrait atteindre 1 000 000 €.

Le pari pris au départ du biosourcé a été très largement gagnant ce qui nous a permis d'émarger à la DSIL, à l'enveloppement régionale et au département un bonus de 20 % soit $31 + 20 = 51$ %. De plus, nous percevons en 2024, le FCTVA (remboursement de la TVA payée) de près de 300 000 €.

Gendarmerie

Malgré le peu de disponibilité d'ouverture de la gendarmerie de Cires-lès-Mello, celle-ci a un coût non négligeable pour la commune. Outre le différentiel dépenses (remboursement d'emprunts) – recettes (loyers de la gendarmerie), nous devons faire face régulièrement à des désordres dans les bâtiments (chaudière à changer, problèmes d'humidité sur les cloisons de douche, peinture d'entretien extérieure) ce qui alourdit le déficit de 5 000 €/an en moyenne, ce qui est beaucoup pour des bâtiments aussi récents.

SÉCURITÉ

Mise en place de la vidéoprotection

Pour assurer la sécurité des habitants, il a été décidé de doter la commune d'une installation de vidéo-protection, vidéo-verbalisation. Celle-ci se compose de 18 caméras disposées aux entrées et sorties de la commune, devant nos groupes scolaires communaux, mais également place de l'église et deux sur les parkings de la gare.

Après avoir choisi un bureau d'études et procédé à un appel d'offres, la société Daché de Nogent-sur-Oise a été retenue et procède à l'installation de ces caméras et des rebonds nécessaires à l'acheminement des images sur un logiciel situé à la mairie de Cires. La visualisation est également possible par convention sur le serveur du SMOTHD à Beauvais.

Installation d'un radar au Tillet

Entamées depuis le début du mandat, les études entre le conseil départemental de l'Oise et la commune de Cires-lès-Mello ont abouti à l'installation et la mise en service d'un radar tourelle au Tillet. Celui-ci permettra la sécurisation des piétons, la réduction des excès de vitesse et la sensibilisation des conducteurs. Le radar flashe dans les deux sens de circulation là où la vitesse est limitée à 50km/h.

Nous continuons d'étudier différentes possibilités pour assurer la protection de nos habitants.



CADRE DE VIE

Des espaces verts entretenus toute l'année

Chaque année, les services techniques se hâtent pour fleurir notre commune et ainsi l'embellir. Le travail commence dès le mois de mars avec l'entretien des espaces verts, des massifs et des fleurs sélectionnés. Certaines plantes sont choisies pour leur robustesse, leur facilité d'entretien ou encore leur longévité.

Cet été, 1 473 plants ont été plantés.



Cet hiver, pas moins de 1 439 plants.

De plus, deux nouveaux pots de fleurs ont fait leur apparition rue de Verdun.

Nous avons déplacé les deux colonnes existantes. Une a été mise à la sortie du Tillet (direction Neuilly-en-Thelle) et l'autre, rue de la Station.

Au mois de novembre 2023, ont été plantés, 16 rosiers supplémentaires dans les massifs, en plus du fleurissement d'hiver.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué au fleurissement de notre commune et qui continue à faire de Cires-lès-Mello, un village accueillant et charmant.



COMMERCES

De nouveaux commerçants dans la commune !

1 POSITIVE HARMONIE

3 rue de Blaincourt

06 29 68 21 82 / 06 48 69 64 60

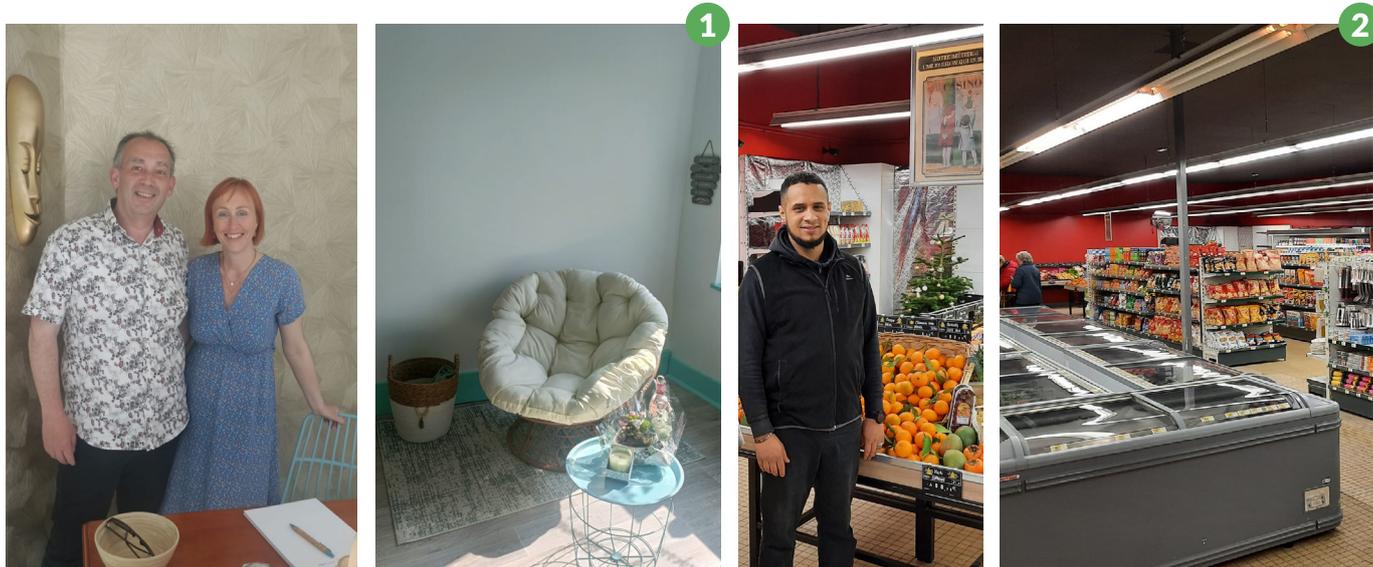
Madame GAMBIN, sophrologue & Monsieur GAMBIN, coach en développement personnel

2 VIVAL

1 rue des Juifs

Ouvert 7/7, lundi au vendredi : 8h à 19h30 et samedi-dimanche : 9h à 20h / 03 44 71 46 69

Monsieur CHEIKH BRAHIM (gérant)



Modification de stationnements

Quatre places de stationnement « ARRÊT MINUTE » ont été créées :

- trois places rue de la Ville - devant la boucherie Guerout, Maison de la presse et la boulangerie Charpentier,
- Une place rue de Blaincourt - entre la boulangerie Geoffroy et le Cocon de l'intuition.

Ces places ont été réalisées dans le but de fluidifier le stationnement pour l'accès à nos commerces locaux.

Celles-ci sont limitées à 15 minutes pendant les horaires d'ouvertures des boutiques.



PORTRAIT

Laetitia RIBEIRO, artisan sellier

Le bulletin municipal (BM) a rencontré Laetitia RIBEIRO (LR) – artisan sellier. Récemment installée sur la commune, elle nous livre les secrets de son travail ou plutôt de sa passion.

BM : Bonjour, pouvez-vous nous expliquer votre parcours en quelques lignes ?

LR : J'ai un B.T.S « couture sur mesure ». J'ai travaillé 10 ans en maroquinerie de luxe pour Chanel ou encore Hermès. J'ai découvert le travail des belles matières chez Chanel, mais je me suis trouvée bloquée dans ma créativité, car j'étais tributaire du modéliste et du service développement. J'ai ensuite travaillé dans une entreprise à échelle humaine pour Hermès. Après 10 ans, je me suis lancée dans ma propre entreprise pour allier mon savoir-faire et ma passion. Je suis partie me former chez un artisan dans le sud de la France et j'ai choisi de me spécialiser dans la sellerie moto.

BM : Comment travaillez-vous ?

LR : J'aime ne pas être formatée et laisser libre cours à ma créativité. J'ai besoin de voir la personne sur sa machine. Je veux mettre la relation motard/moto au centre. J'établis ensuite le devis avec le choix des matières. J'aime choisir mes matières moi-même et en le faisant, j'imagine déjà les créations que je pourrais faire. Après, tout dépend de ce que recherche le client, cela m'est déjà arrivé qu'un client me laisse carte blanche.

BM : Quelles sont les difficultés ou les réticences que vous rencontrez ?

LR : J'ai pu rencontrer une réticence, car je ne suis pas motarde. Cette réticence s'envole assez vite.



BM : Pourquoi Cires-lès-Mello ?

LR : J'ai répondu à une annonce pour le local. Je ne suis pas déçue, le bâtiment en vieilles pierres correspond à ma vision de la vie. On peut y venir tranquillement.

BM : Artisanat et vie perso n'est-ce pas difficile de concilier les deux ?

LR : Un artisan ne compte pas ses heures. Je travaille 6 jours sur 7. Mon job est une véritable passion. Je m'adapte au client pour les rendez-vous et en terme de délais. J'essaie de consacrer le reste du temps à ma famille.

BM : Avez-vous réalisé vos rêves d'enfants ou votre passion est venue plus tard ?

LR : depuis le collège j'ai eu envie de créer et développer ma marque, d'apprendre la couture.



Portrait chinois : si vous étiez ?

- un animal : lion
- une fleur : lys
- un plat cuisiné : paëlla au feu de bois
- une couleur : vert
- un film : Into the wild
- une célébrité : j'essaie d'être moi-même, c'est déjà bien

SOCIAL

Le Centre Communal d'Action Sociale présent pour vous

Encore une année qui s'achève et qui fut difficile pour notre population que ce soit sur le plan sanitaire, social ou financier.

Trois années se sont écoulées depuis le début de notre mandat.

Trois années réglées par une situation sanitaire compliquée du fait du COVID mais aussi par une augmentation des tarifs du secteur de l'énergie qui impacte toute notre population mais surtout les plus démunis.

Le CCAS reste à l'écoute et vient régulièrement en aide aux personnes dans le besoin qui demeurent sur notre commune que ce soit sur un plan financier ou alimentaire.

Le traditionnel repas de nos aînés a eu lieu le dernier dimanche d'avril où le doyen et la doyenne de notre commune ont été mis à l'honneur.

Sans oublier, le colis de fin d'année offert à tous nos anciens de plus de 70 ans.

Le CCAS, c'est aussi nos infirmières qui après quelques mois difficiles dû à un manque d'effectif sont de nouveau au complet.

Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli.

Le CCAS, c'est aussi l'accompagnement de nos administrés dans leur recherche de logement sur le parc public (OPAC et Oise Habitat) de notre commune.

À la suite de l'incendie qui a touché plusieurs logements au HLM du Tillet, nous avons travaillé en collaboration avec l'OPAC afin de pouvoir reloger rapidement ces familles. Une réunion de travail en présence du Président de l'OPAC a été organisée, fin février, afin de trouver des solutions.

Nous avons accueilli, en cette fin d'année 2023, une directrice des ressources humaines et financières sur notre commune qui va nous aider à accompagner et à améliorer les conditions de travail de nos agents communaux que ce soit au niveau des services administratifs, techniques ou scolaires.

Nos anciens de plus de 65 ans ont été invités (126 inscrits) en début d'année à tirer les rois et les reines dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le CCAS vous souhaite à tous et toutes ses meilleurs vœux.



**RETOUR
EN IMAGES
SUR LES
FESTIVITÉS
MUNICIPALES
2022/2023**





COMMUNICATION

Un nouveau panneau pour informer davantage

Afin de répondre au besoin d'information auprès de la population et dans une époque où la communication est essentielle, un panneau lumineux a été installé au croisement des rues de la Ville et de Verdun (gare SNCF). Il permet notamment de :

- Diffuser des informations municipales : le panneau lumineux sera un moyen privilégié pour partager les actualités et les développements directement liés à la gestion municipale,
- Communiquer des informations d'intérêt général : soyez informés des événements et des nouvelles pertinentes touchant la vie quotidienne de la commune, favorisant ainsi une communication transparente et accessible,
- Informer sur la circulation et la sécurité : restez au fait des détails cruciaux liés à la circulation, aux travaux en cours, aux déviations et aux mesures de sécurité mises en place,
- Diffuser des messages d'alerte : en cas d'urgence ou de situations exceptionnelles, le panneau lumineux jouera un rôle essentiel en diffusant des messages d'alerte pour garantir la sécurité et le bien-être de tous,
- Soutenir les manifestations associatives communales : le panneau lumineux accompagnera les associations communales en promouvant activement leurs événements, renforçant ainsi la visibilité et la participation à ces manifestations.



“ Ce panneau a coûté **20 750 € HT** à la municipalité.

Le projet d'installation d'un second panneau au Tillet, qui sera relié en réseau au premier est à l'étude pour 2024. ”

Une application mobile dédiée

L'application Cento Acces vous permet de consulter en temps réel, sur votre smartphone, les informations affichées sur le panneau lumineux. Ainsi, vous pouvez accéder n'importe où, à l'actualité de la commune. Celle-ci est disponible sur Android et Iphone.



Abonnez-vous à notre page Facebook

Si cela n'est pas déjà fait, nous vous invitons à suivre notre page Facebook «Commune de Cires-lès-Mello». Vous y trouverez toutes les informations et une grande partie des activités et manifestations de votre ville. N'hésitez pas à la partager pour agrandir cette communauté.

CULTURE

La bibliothèque municipale poursuit son développement

- Une rentrée littéraire riche en nouveautés avec le choix d'acheter 250 nouveaux ouvrages pour la somme de 3 201.87 € à la Plume de Cires, la municipalité favorisant ainsi le commerce local.

- Le matériel informatique obsolète pour le fonctionnement de la bibliothèque a été remplacé pour la somme de 1 778.39 €.

- La municipalité a investi à hauteur de 2 664.19 € dans du matériel informatique pour s'équiper d'un espace multimédia et la mise en place de la médiation numérique.

- Un agent à temps plein a été nommé et les 19 heures d'ouverture au public ont été maintenues.

- Le jeudi matin, le créneau dédié aux assistantes maternelles a été maintenu et est maintenant ouvert aux familles avec de jeunes enfants.

- La bibliothèque a été équipée d'un tapis en mousse adapté pour les bébés.

- Les créneaux au sein des écoles communales se sont développés pour tous les âges.

- Les inscriptions se poursuivent avec la politique de maintien de la cotisation à 5 € pour les adultes et la gratuité pour les moins de 18 ans.

- La convention avec la Médiathèque de l'Oise sera renouvelée en avril prochain.



Statistiques 2023

Nous avons noté une hausse de **38% d'inscriptions** (100 nouveaux inscrits au total) et de **25% de réabonnements** (65 adhérents ont renouvelé leur cotisation), portant le nombre d'abonnés de 260 à 360 en décembre 2023.

On constate que sur **360 abonnés**, il y a **163 adultes** et **197 enfants** mais seuls 30% d'adultes et 67% d'enfants sont « assidus ».

70% des inscrits viennent de Cires-lès-Mello centre contre 18% du Tillet et 2% de villes alentours. L'objectif avec les activités et l'ouverture au numérique serait d'atteindre 500 abonnés à la fin de l'année 2024.

Statistiques d'emprunts

Le nombre de prêts annuel 2023 a été de **3 965 documents** auprès de **205 abonnés** différents.

Il y a eu **3 236 documents jeunesse** et **729 documents adulte/adolescent** empruntés en 2023.

Il y a eu **864 documents acquis** au cours de l'année 2023 (commandes et dons de particuliers).

- Les auteurs les plus empruntés, de section adulte, sont **Mélissa Da Costa**, **Virginie Grimaldi** et **Olivier Delagrangé**.

- Les auteurs les plus empruntés, de section jeunesse, sont **Mr Tan**, **René Goscinny** et **Morris** suivi par **Jeff Kinney** en section ados.

- Le record de livres adulte empruntés est de 75 par une dame de 74 ans.

- Le record de livres jeunesse empruntés est de 136 par un enfant de 10 ans.

Fréquentation

Le mercredi est le jour le plus actif et le samedi le moins actif au prorata des heures d'ouverture. La fréquentation du samedi (10 personnes en moyenne) est la moitié de celle du mercredi (21 personnes en moyenne).

Les matins sont peu fréquentés mais cela peut s'expliquer par le fait que les créneaux ne sont que de 2 heures.

Le nombre de visites par jour peut aller jusqu'à 35 personnes.

Le mardi et le vendredi sont des jours peu fréquentés et varient assez d'une semaine à une autre.

Point sur les animations

Les animations les plus marquantes ont été celles du “Pixel Art Halloween”, le “Paper Toy” et le “Chasseurs d’images” par leur nombre de participants. Les plus décevantes ont été celles des lectures d’histoires et du “Serpent Géant” à cause de leur faible attractivité et d’inscriptions souvent annulées le jour-même. L’activité “Colorier avec des craies” en extérieur n’a pu avoir lieu que 2 heures sur la journée qui lui était consacrée, en raison du mauvais temps.

Pour rappel, les mois de mai à juillet étaient consacrés aux livres et aux histoires, les mois de septembre à décembre étaient consacrés aux ateliers créatifs et les mois de janvier à mars sont consacrés aux jeux.

Accueils de classes et visites dans les écoles

Pour les écoles du centre :

À l’arrivée dans la bibliothèque, les enfants posent leurs affaires et s’installent dans les canapés de l’espace jeunesse.

Après 20 à 45 minutes de lecture à voix haute par Gwenaëlle, les enfants des classes de primaire choisissent chacun un livre qu’ils empruntent et rendent à la séance suivante.

Pour les enfants des classes de maternelle, ce sont pour l’instant les enseignants qui choisissent 5 à 15 livres pour la classe. La lecture à voix haute est plus courte (15 à 20 minutes).

Le temps libre des maternelles est consacré aux enfants qui ont la possibilité de faire lire par un adulte accompagnateur, une bénévole, l’enseignant ou la bibliothécaire les livres de leur choix. Cela permet aux enfants de profiter d’un moment privilégié en petit groupe avec un adulte qui leur racontera des histoires.

Les animations proposées pour le 1er trimestre 2024

- “Loup-Garou et compagnie” le mercredi 31 janvier et le samedi 3 février à 16h. Sur inscription, à partir de 8 ans
- “Monopoly de Cires-lès-Mello” le mercredi 7 février de 14h à 18h. Sans inscription, tout public
- “Jenga Géant” du mercredi 14 février au 21 février. Sans inscription, tout public
- “Tetris en 3D” du mercredi 21 février au 28 février. Sans inscription, tout public
- “Jouer avec les lettres et les mots” le mercredi 6 mars à 16h. Sans inscription, à partir de 8 ans
- “Jeux de cartes – cartes de jeux” le mercredi 13 mars à 16h. Sans inscription, à partir de 8 ans
- “Les énigmes de la bibliothécaire” du samedi 16 mars au 23 mars. Uniquement sur inscription, à partir de 12 ans
- “Jeu Line pour bébés” le jeudi 21 mars entre 10h et 12h. Sur inscription, pour les enfants de 1 à 6 ans

Pour les écoles du Tillet :

La bibliothécaire se déplace avec les livres choisis au préalable de sorte à ce que les enfants aient chacun un livre.

Arrivée dans la classe, Gwenaëlle s’installe pour 20 à 45 minutes de lecture. Les enfants sont ensuite libres de choisir un livre chacun qu’ils empruntent et rendent à la prochaine séance.

.....

Ce sont donc 16 classes et 319 enfants de la maternelle au CM2 qui bénéficient d’un accès à la bibliothèque soit sur site, soit de manière « itinérante » avec la venue de Gwenaëlle.

La municipalité souhaite conserver cet accès à la culture privilégié avec ce partenariat bibliothèque municipale – éducation nationale.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATIONS 2023-2024 : JANVIER À MARS

NUIT DE LA LECTURE 2024 Dessine toi en géant & Colorie ta silhouette Samedi 20 janvier de 14h à 19h Tout Public	J'AIME JOUER Tetris en 3D Du Mercredi 21 février Au Mercredi 28 février Tout Public
J'AIME JOUER ★ Le Loup-Garou de la Bibliothèque Mercredi 24 janvier à 16h Samedi 27 janvier à 16h Adultes et enfants à partir de 12 ans	J'AIME JOUER Jouer avec les lettres et les mots Mercredi 6 mars à 16h À partir de 8 ans
J'AIME JOUER ★ Loup-Garou et compagnie Mercredi 31 janvier à 16h Samedi 3 février à 16h Adultes et enfants à partir de 12 ans	J'AIME JOUER Jeux de cartes - Cartes de jeux Mercredi 13 mars à 16h À partir de 8 ans
J'AIME JOUER Monopoly de Cires-lès-Mello Mercredi 7 février entre 14h et 18h Tout Public	J'AIME JOUER ★ Les énigmes de la Bibliothécaire Du Samedi 16 Mars à 16h Au Samedi 23 Mars à 16h Adultes et enfants à partir de 12 ans
J'AIME JOUER Jenga Géant ! Du Mercredi 14 février Au Mercredi 21 février Tout Public	LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE ★ Jeu Line pour bébés Jeudi 21 mars entre 10h et 12h De 1 an à 6 ans

★ Les Ateliers marqués par une étoile sont sur inscriptions car les places sont limitées. Inscrivez-vous auprès des bibliothécaires ou en téléphonant au 03.44.36.08.39 ou en envoyant un mail à bibliotheque@cires-les-mello.fr

Un cinéma en plein air

Le 15 juillet dernier, la municipalité a organisé, au stade du Tillet, son premier cinéma de plein air avec la diffusion du live-action « Le Roi Lion ». Les associations Cir'Escalade, FJEP association danse et gymnastique ainsi que l'Us Cires Les Mello ont proposé hot-dogs, pop-corn, granités et boissons. Plus de 350 personnes s'étaient données rendez-vous pour partager ce moment convivial en famille ou entre amis. Un grand succès pour cette 1ère édition.



Réédition du livre retraçant l'histoire de Cires-lès-Mello

L'association « LIRE ET COMMUNIQUER » a réédité en mars 2023 son livre sur l'activité commerciale, artisanale et industrielle de Cires-lès-Mello et Mello.

Cet ouvrage est disponible :

- au Salon de Coiffure « Ambiance Coiffure » au 14 rue de la Ville,
- à la Maison de la Presse « La Plume de Cires » 25 rue de la Ville,
- Il est également en consultation libre à la Bibliothèque Municipale.

ÉDUCATION

Une nouvelle année scolaire sous le signe du numérique

Le 4 septembre dernier, ce sont 345 élèves qui ont (re)pris le chemin de nos écoles communales cartable sur le dos ou à roulettes, pour une nouvelle rentrée scolaire. Pour les « tout-petits » de petite section de maternelle, c'est la découverte de l'école et d'un nouvel environnement qu'il a fallu appréhender. Ils étaient cette année 50 dans ce cas, 21 au Tillet et 29 à Cires centre. De leur côté, si les « grands » ont effectué leur rentrée sans grande appréhension, les élèves du cours préparatoire ont pu découvrir un nouveau fonctionnement qui change de l'école maternelle qu'ils connaissaient jusqu'à présent. Ce sont 44 CP qui étaient concernés.

Effectifs à la rentrée 2023 - 2024 : 345 élèves

Jean de La Fontaine : 136 élèves (31 CP, 27 CE1, 26 CE2, 32 CM1, 20 CM2) répartis dans 6 classes.

Tillet : 129 élèves (21 PS / 13 MS / 20 GS / 13 CP / 18 CE1 / 16 CE2 / 19 CM1 / 9 CM2) répartis dans 7 classes.

Maternelle Cires centre : 80 élèves (29 PS, 23 MS, 28 GS) répartis dans 4 classes.

Des effectifs en baisse

Il est important et essentiel de noter que les effectifs des enfants fréquentant nos écoles sont constamment en baisse. En trois rentrées scolaires, ce sont 69 enfants qui ont quitté le CM2 ou la commune sans que la balance des enfants entrant en PS puissent permettre un équilibre. Depuis le début du mandat et la conjoncture nationale liée au manque d'enseignants, la travail est intense pour sauver nos classes. Celui-ci s'effectue en étroite collaboration et intelligence avec l'Éducation Nationale et permet aux enfants cirois de bénéficier d'un enseignement de qualité dans de bonnes conditions et sans classes surchargées.

Aussi, l'école du Tillet a été primarisée, c'est-à-dire qu'une fusion a eu lieu entre les écoles maternelles et élémentaires permettant ainsi de lisser les effectifs sur l'ensemble de la scolarité. Une classe a été fermée, sur deux potentielles en 2022 - 2023.

À la rentrée 2023 - 2024, ce sont trois classes qui étaient à nouveau menacées d'une fermeture, une dans chaque école, mais seule une en élémentaire Jean de la Fontaine a été fermée finalement.

À la rentrée 2024 - 2025 et sauf une vague d'inscription inespérée en maternelle, une classe fermera à l'école du Centre. L'école du Tillet était également concernée mais un travail sur un projet d'inclusion permettra ce nouvel évitement.

Pour lutter contre cette baisse des effectifs, la municipalité a décidé depuis la rentrée 2020 - 2021 de refuser toute demande de dérogation de scolarisation vers une commune extérieure. En effet, Cires-lès-Mello dispose d'un service de restauration, d'un périscolaire et les capacités d'accueil permettent de recevoir les enfants dans d'excellentes conditions au sein de nos écoles. Cette mesure ne permettra pas de lutter contre la conjoncture démographique nationale liée à la baisse de la natalité depuis des années mais permettra de stopper la « fuite » des enfants vers les communes alentours.

ENI et ordinateurs de Direction

Nous vous en parlions dans le bulletin précédent, dans une dynamique d'innovation et de modernisation, les élèves et enseignants de l'école élémentaire Jean de la Fontaine et de l'école du Tillet ont découvert l'installation de nouveaux tableaux blancs et d'Ecrans Numériques Interactifs (ENI).

“ Coût total collectivité (TTC) pour l'ensemble du projet : **29 036,56 €** ”

Subvention obtenue de l'Etat : **18 671,84 €** soit un **taux de subventionnement de 64,30 %** par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (**assiette maximale subventionnable**) ”

À compter de ce début d'année 2024, la municipalité finance également l'ENT EduConnect auprès des écoles du Tillet et de l'élémentaire Jean de la Fontaine. Il s'agit d'un compte unique qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour suivre la scolarité de ses enfants

Les directrices d'école ont été dotées de nouveaux ordinateurs. Les anciens PC étant obsolètes, la municipalité a décidé de procéder à leur renouvellement. Pour se faire, une subvention a été obtenue auprès du conseil départemental.

“ Coût total collectivité (TTC) pour l'ensemble du projet : **401,55 €** ”

Subvention obtenue de l'Etat : **200,78 €** soit un **taux de subventionnement de 50 %** par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (**assiette maximale subventionnable**) ”

“ Coût total collectivité (TTC) pour l'ensemble du projet : **4 000 €** ”

Subvention obtenue du Conseil Départemental : **1320 €** soit un **taux de subventionnement de 33 %** (**assiette maximale subventionnable**) ”



Actions Éducation

- **Mars 2022** : Les CM1 et CM2 des écoles du Tillet et Jean de la Fontaine ont reçu la visite de Pascal Bois, ancien député de l'Oise. Un moment d'échange et de partage avec les enfants autour de thèmes comme le fonctionnement de l'Assemblée Nationale ou le rôle d'un député, dans le cadre des classes citoyenneté.

- **Mars 2022** : Les élèves des écoles communales ont participé au ramassage des déchets dans le cadre des Hauts-de-France Propres. Les enfants ont sillonné la commune toute la journée pour chasser les déchets jetés dans la nature par des personnes irrespectueuses. Un grand bravo à tous pour cette action écocitoyenne.

- **Juin 2022** : Inauguration de la boîte à livres réalisée par les enfants et animateurs du périscolaire du Tillet. Cette boîte a été construite avec des matériaux de récupération pour s'inscrire dans une démarche écologique et se fondre dans notre paysage rural. (meuble en bois, écorces et branches de bois, pieds en bouleau...). Félicitations aux enfants et animateurs pour la réalisation, merci aux services techniques pour l'installation ainsi qu'aux donateurs qui ont aidés à la contribution de cette boîte à livres.



- **Octobre** : Chaque année, les élèves de l'école du Tillet participent, au stade du Beaucamp, à une course au profit de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies. Dans le cadre de l'opération «Mets tes baskets et bats la maladie», les enfants se sont motivés pendant une quinzaine de minutes durant lesquelles ils ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants malades qui ne peuvent plus s'en servir. 515€ ont été récoltés pour l'association avec les chèquiers de dons qui avaient été distribués à chaque enfant.



- **Avril 2023** : À l'occasion de la semaine olympique et paralympique (SOP) du 3 au 8 avril sur le thème de l'inclusion, les élèves de 4 classes de l'école primaire du Tillet se sont rendus au gymnase du clos du nid pour partager des séances de sport avec les résidents du foyer. L'opportunité pour enfants et personnes en situation de handicap de partager des moments de complicité à travers le sport et ses valeurs. Cinq ateliers étaient proposés par les éducateurs : tir à l'arc, bouncerball, curling, frisbee et basket motricité. Pour clôturer les créneaux sportifs, un goûter bien mérité était proposé aux enfants.

- **Juin 2023** : Les services techniques ont peint des petits terrains de jeux qui stimulent l'éveil et l'apprentissage des jeunes enfants à travers l'amusement. Ils présentent plusieurs avantages comme : développer les capacités motrices, prolonger l'apprentissage effectué en classe avec les formes et les nombres, favoriser leur interaction sociale, développer leur curiosité et le « jouer ensemble » (esprit d'équipe), stimuler leur imagination et leur créativité.



- **Novembre** : Les classes de CM1 et CM2 de l'école Jean de la Fontaine et les CE2, CM1 et CM2 de l'école du Tillet ont rendu hommage aux Morts pour la France pendant la 1ère guerre mondiale au carré militaire du cimetière de Cires-lès-Mello. Après les discours de Monsieur le Maire, des lettres de poilus et un poème de Guillaume Apollinaire ont été lus par les élèves. La Marseillaise a ensuite été entonnée. Un goûter a ensuite été offert par la municipalité à l'ensemble des participants.

- **Décembre 2023** : À l'occasion de Noël dans les écoles, les élèves des maternelles ont reçu la visite surprise du père Noël, les bras chargés de cadeaux. Lors du repas de Noël à la restauration scolaire, des petits pingouins en chocolat ont été distribués à l'ensemble des enfants. Cet achat solidaire réalisé par la municipalité a permis de reverser 10% de la commande soit 139 € à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui opère des enfants souffrant de graves malformations cardiaques.



VIE ASSOCIATIVE

Les associations, la vitrine des communes

Cires-lès-Mello est doté d'un tissu associatif très riche. Au cœur de notre commune, ces associations contribuent chacune à leur manière à la richesse et au dynamisme de notre vie locale. Une page de notre histoire associative s'est tournée cette année, avec la dissolution de l'Avenir du javelot, association emblématique de notre commune. Ce jeu populaire du Nord de la France et pratiqué depuis le Moyen âge, consiste à lancer un javelot, composé d'une pointe en acier et d'un empennage de plumes, sur une cible en peuplier à 8 mètres de distance.

Une ville sans association est une ville qui sommeille. Mais les associations ne pourraient elles-mêmes exister sans le dévouement de leurs bénévoles qui leur consacrent une partie de leur temps. Ce sont des gens passionnés qui aspirent à fédérer autour de leur passion et dynamisent ainsi la commune. Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés récemment, et qui ont œuvrés chacun dans leur domaine, à la réussite de leur association : Messieurs Henri Bourgoïn (Comité de jumelage), Gérard Meier (UNC), et Patrick Gourdain (Hand Cires Loisir). Nos sincères condoléances à leurs familles.

Parole à nos associations

Amitiés, Loisirs et Rencontres (ALR)

Nous sommes une association qui adhère auprès de la Fédération Départementale de Générations Mouvement de l'Oise. Notre association a pour but de créer, d'animer et de développer les rencontres et les liens d'amitié entre toutes les personnes. Nous organisons des activités ayant pour but de rompre l'isolement des personnes de plus de 50 ans. Telles que quatre repas par an et deux sorties d'une journée. Auprès d'ALR, vous pouvez trouver des partenaires pour jouer, à la pétanque, au billard français, aux jeux de société (tarot, belote, rami, scrabble, skip bo et d'autres jeux très conviviaux). Les adhérents d'ALR participent également aux concours départementaux de belote, de pétanque, de dictée, de photographie. Et pour les participants qui arrivent 1er ils ont la possibilité de participer aux concours nationaux. Avec la gymnastique douce, vous trouverez un entraînement pour le maintien du corps et de l'équilibre. Ces exercices sont très importants pour garder l'autonomie. Chacun peut choisir ce qui lui plaît et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.



Association du comité de jumelage

Le comité de jumelage Cires-lès-Mello - Bruchmühlen est une association née en 1990, fondée sur le partage, l'échange culturel et l'amitié franco-allemande. Le principe : une année, nous recevons nos amis allemands pendant un weekend, l'année suivante nous nous rendons à Bruchmühlen. Lors de ces échanges, nous partageons notre quotidien et nous effectuons des visites culturelles, récréatives... En dehors de ceci, le comité de jumelage participe à la vie de la commune : fête du 14 juillet, forum des associations, fête de Noël. Si vous voulez découvrir la culture allemande et faire découvrir la culture française, rejoignez-nous ! Prochain RDV lors du marché artisanal, le samedi 4 mai 2024 où nous accueillerons une délégation allemande.



A.F.C.O.R

Voici plus de 40 ans que plusieurs collectionneurs inconditionnels des fers à repasser, rencontrés au hasard des manifestations, se sont unis pour partager leur passion et participer à la création d'AFCOR (Amicale Française des Collectionneurs d'Outils de Repassage). Nous organisons régulièrement des expositions. Une exposition s'est déroulée les 29 et 30 octobre 2022 à Cires les Mello, ouverte au public. En mai 2023, nous avons mis en place une exposition avec d'autres collectionneurs autres que les fers à repasser à Bourganeuf dans la Creuse. Pour les 20-21 avril 2024, nous serons à Cires-lès-Mello, accompagnés de collectionneurs du Club de Clermont. Certaines pièces exposées vous rappelleront votre enfance, votre grand-mère, d'autres vous étonneront par leurs diversités fonctionnelles et leurs évolutions technologiques dans le temps : - du repassoir en os - verre - bois - laiton - tôle - fonte - fonctionnant à froid ou à chaud, - découvrir des sources d'alimentation inimaginables, à froid par frappe ou roulée, au charbon, à la cendre, au sable chaud, au gaz, à l'essence, au kérozène, au méta, à l'eau chaude, à l'électricité, etc... - le club de collectionneurs apportera d'autres objets de la vie d'Antan. L'équipe des organisateurs vous accompagnera pour découvrir ou enrichir vos connaissances. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Entrée gratuite samedi 20 avril 2024 après-midi et dimanche 21 avril 2024 toute la journée à la salle polyvalente Ernest Lesur de Cires-les-Mello - 60660.



Association du comité des fêtes

Tous les membres de notre association, bénévoles depuis quelques années, font en sorte de vous proposer divers animations pour adultes et enfants. Nous adorons préparer le 31 octobre, le défilé d'halloween, dans les rues de Cires. Et nous remercions tous les enfants et leurs accompagnants d'assister à notre défilé. Nous remercions aussi les habitants qui sortent de chez eux et offrent des friandises aux enfants. Nous espérons chaque année, vous y voir encore plus nombreux. Nous remercions aussi les bénévoles, les membres de l'association du Club de Hand et les Sapeurs-Pompiers, ainsi que Monsieur Baudson de la mairie, qui nous aident pour l'encadrement au niveau sécurité de ce défilé. Nous organisons également une chasse à l'œuf chaque année. Si le temps nous le permet, c'est essentiellement grâce à Monsieur CARRARA, qui nous prête chaleureusement son terrain pour nous permettre de mettre en place cette animation. En 2023, malheureusement la pluie et le vent se sont invités et c'est la mairie à qui nous avons demandé l'utilisation du préau, qui nous a prêté ce lieu pour nous permettre de distribuer les chocolats. Pour 2024, nous espérons que le temps sera à nouveau beau et ensoleillé. Courant mars, surveillez bien. Des affiches et flyers seront distribués pour les enfants de la commune. Petite nouveauté cette année, nous allons le week-end du 16 et 17 novembre 2024, organiser une foire aux jouets et aux livres. Des bulletins d'inscriptions et affiches seront envoyés par mail sur demande. Depuis plus de 15 ans, nous organisons des foires aux vêtements en octobre. Cette année, cette foire sera peut-être mis en suspens. Si vous souhaitez partager des idées d'animations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures. Prenez bien soin de vous. Toute l'équipe (Christine, Muriel, Aurélie, Magali, Evelyne, Cédric et Floresca) et Céline PAGLIERO, la Présidente de l'association du comité des fêtes.





Familles Rurales

L'association propose trois activités à la salle Ernest Lesur :

- Le lundi après-midi, des jeux de société,
- Le mardi après-midi, des travaux d'aiguilles,
- Le mardi de 18h30 à 20h30, les répétitions du groupe chantant Cireméloody.



Nous avons organisé, dans un esprit d'intergénération, deux après-midi « jeux de société ». Le 20 novembre 2022 et le 4 avril 2023.

Ce jour-là, nous avons également peint des œufs qui ont servi à décorer les tables lors du repas des anciens de la commune. Le 21 juin, Cireméloody fête la musique. Lors de la fête organisée par la municipalité, Cireméloody chante NOËL.

Chaque année, on peut retrouver Familles Rurales au forum des associations.

CIR'ESCALADE

Cir'Escalade compte un peu moins de 80 membres à parité égale entre les femmes et les hommes. Les grimpeurs sont répartis sur 5 groupes différents pour autant de créneaux les mercredis soirs et les samedis matins. Cette année encore la météo nous a permis d'organiser de nombreuses journées de grimpe sur des sites naturels toujours appréciés en particulier par les plus jeunes. L'association a participé au forum des associations en septembre et a organisé un loto qui a eu beaucoup de succès, celui de 2024 aura lieu le dimanche 17 mars à la salle de Fêtes de Cires. Lors des vacances de printemps avec les clubs de judo et du tennis de table, les enfants du club ont participé à une journée multisport. Lors des championnats des Hauts de France qui se sont déroulés à Arques, Cir'Escalade a obtenu de très honorables résultats en équipe mais aussi individuellement, qu'il me soit permis aujourd'hui encore de féliciter tous les participants. Le club ne pourrait pas fonctionner sans ses bénévoles. Qu'il me soit permis en cette occasion de tous les remercier. Je sais pouvoir compter sur eux cette saison encore. Saison qui sera riche en sorties, découverte de nouveaux lieux de grimpe en milieu naturel et préservé. Emmanuel Billet, Président de Cir'Escalade.



Jump à Cires

Jump à Cires est une association d'une quarantaine d'adhérent(e)s âgé(e)s de 6 à 58 ans. Notre philosophie est de pratiquer dans une ambiance conviviale et familiale tout en mettant en avant les valeurs d'entraide et la progression de toutes et tous. Nous sommes actuellement la seule association pratiquant cette activité dans l'Oise. Nous sommes assez actifs et participons à de nombreux événements depuis notre création en juin 2021 : du Carnaval des possibles aux interventions dans les écoles, de la Faïencerie au marché couvert de Nogent sur Oise sans oublier notre show annuel à la broc'Hand de Cires-lès-Mello. L'an dernier, 11 adhérents ont participé aux championnats de France à Marseille. Même s'ils n'ont pas ramené de médailles, ils n'ont pas démerité et ont eu le courage de se présenter devant plus de 500 personnes ! Ce fut une belle expérience. Cette année, les championnats de France de double Dutch se dérouleront dans l'Oise (salle Monard à Breuil-le-Sec) le 18 et 19 mai 2024. Nous comptons sur vous toutes et tous pour venir les encourager, ça promet un beau spectacle !





USCM

Sur le plan sportif, la saison 2022-2023 a été marquée par la montée en Départementale 2 de notre équipe séniors B et par le beau parcours de notre équipe A qui a joué les premiers rôles toute la saison en Départementale 1. Nos vétérans tenants du titre, ont échoué à la dernière seconde en finale de la Coupe de l'Oise. Pour cette saison 2023-2024, notre école de football est composée de 82 jeunes de U6 à U13 encadrés par nos éducateurs diplômés. Pour les équipes de jeunes à 11 (U14 à U18), nous continuons le très bon travail mis en place avec le Standard Football Club de Montataire pour la 2ème saison. Ces ententes apportent énormément à nos jeunes, aussi bien sportivement qu'humainement. Le football féminin est très bien représenté par notre équipe séniors, alors que l'aventure pour nos U16F s'est malheureusement terminée. Depuis la saison dernière, notre club est affilié à la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté) et notre section ne fait qu'évoluer avec 35 licenciés. Sur le plan extra sportif, notre brocante du 1er mai, nos 2 lotos ainsi que notre présence aux diverses manifestations communales, rencontrent toujours un franc succès. Un grand merci à nos 25 éducateurs, dirigeants, bénévoles qui font vivre notre association, merci aussi à nos fidèles sponsors ainsi qu'à la municipalité de Cires-lès-Mello pour leur soutien.



Karaté Club Cirois

Le club de karaté de Cires-lès-Mello se porte très bien depuis la reprise suite au COVID. Cette année encore, nous accueillons de nouveaux adhérents : enfants et adultes. L'année dernière, nous avons organisé un stage national avec cinq instructeurs 6^{ème} dan invités et cette année nous organisons à nouveau ce stage avec sept instructeurs 6^{ème} dan. L'année dernière notre instructeur a réussi l'examen de 4^{ème} dan.



L'ascinpathique

L'ASCINPATHIQUE est le sigle de l'Association Ciroise pour la Nature, le Patrimoine, l'Histoire, la Qualité de vie et l'Environnement. Sur les dernières années, les actions et engagements de l'association ont été :

- NATURE : Recensement et état-diagnostic des 98 chemins ruraux de la commune en vue de leur préservation et leur maintien dans le patrimoine communal.
- ENVIRONNEMENT : Dépôt de plainte contre X au sujet de la pollution sur le chemin rural, qui part de l'impasse des Charmilles en direction de Maysel.
- PATRIMOINE : Lancement d'un appel d'offres pour l'établissement, par un architecte du patrimoine, du dossier d'état sanitaire de la Maison à Colombages du Tillet en vue de sa rénovation. Montage des dossiers de demande de subventions correspondants.
- QUALITE DE VIE : Engagement fort et actif contre le projet de parc éolien sur le plateau du Tillet.
- CONVIVIALITE : Organisation de sorties. La Brosserie Française à Beauvais et le Musée des Tramways à Vapeur à Crèvecœur (2022). Petits secrets de l'Aéroport de Roissy (2023).
- VIE LOCALE : Organisation annuelle de la Fête du Pain en septembre.



Liste des associations de Cires-lès-Mello

AAPPMA (Pêche)	Thomas Nys	aappma.cireslesmello@yahoo.com	06.83.29.21.65
Acte'1mpro (Théâtre)	Delphine Dupont	acte.1mpro@laposte.net	06.24.58.28.10
AFCOR (Amicale Française des Collectionneurs d'Outils de Repassage)	Mme Lemoine	afcor.marly@gmail.com	06.73.22.55.06
ALR (Amitié Loisirs Rencontres)	Raymond Knepper	alr.60660@gmail.com	06.70.26.29.89
Amicale Sportive des Sapeurs-Pompiers	Stéphane Ceccarello	cpicireslesmello@gmail.com	06.03.27.54.52
ASPE (Association Sportive Parents d'Elèves)	Vincent Fuvel	vincent.fuvel@ineris.fr	07 82 60 96 33
Association du comité des Fêtes	Céline Pagliéro	celineperso@acs-france.net	03.44.56.07.57
Badminton Montataire	Mickael Potereau	montabad@live.fr	06.03.07.65.61
BBM (Basket-ball)	Bernard Parisot	parisotb60@gmail.com	06.16.28.68.31
CACM (Tir à l'Arc)	Paul Masson	arc.cacm@gmail.com	07.67.06.07.34
Cir'escalade	Emmanuel Billet	billet.emmanuel@neuf.fr	06.28.41.35.15
Comité de Jumelage	Timothée Chilte	comitedejumelageclmb@gmail.com	06.34.29.87.40
Compagnie de Tir à la Carabine	Christian Hesse	tir60660@neuf.fr	06.26.52.35.54
Familles Rurales	Nathalie Herlin	nathalieherlin60@gmail.com	03.44.56.26.05
FJEP (Danse & Gymnastique)	Sandrine Roy	roy.sandrine@wanadoo.fr	06.88.30.00.88
HCL (Handball)	Michaël Lebec	handloisircires@gmail.com	07.77.96.20.96
JKA (Karaté)	Alexis Pinguet	daibutsujka@gmail.com	06.99.52.43.07
Judo club Montataire-Cires les Mello-St Leu	Jérôme Magnier	presidence@judo-montataire.fr	06.31.86.80.76
Jump à Cires (Double Dutch)	Alexandra Bregeon	jump.a.cires@gmail.com	06.76.66.57.42
L'Ascipathique	Jean Paul Fraysse	jeanpaul.fraysse@orange.fr	06.08.46.62.53
Le Saint Hobby (Jeux de plateau)	Conrad Revel	lesainthobby@gmail.com	07.60.88.26.66
Level Up (Danse)	Ophélie Caudron	asso.levelup@hotmail.com	07.87.47.73.20
Lire & Communiquer	Isabelle Verbrugge	iverbrugge@gmail.com	
MAM des Petits Pandas	Silvia Leitaó	mamdespetitspandas@gmail.com	03.44.56.65.59
Randonnées Ciroises	Christiane Andiole	christiane.andiole@orange.fr	06.11.75.53.08
Souvenir Nicolas Réty	Martial Bonnet	asso.nicolasrety@yahoo.fr	03.44.56.42.65
Tennis Club de Cires les Mello/Balagny	Jérôme Rossiny	tccireslesmello@fft.fr	06.16.56.30.85
Tennis de Table de Senlis	Hervé Michel	senlis.tt@gmail.com	06 25 89 18 44
UNAape Ecole Jean de la Fontaine	Virginie Oliver	unaape.jeandelafontaine@gmail.com	
UNC- AFN (anciens combattants)	Jacques Quelen	jacquesetmonique.quelen@sfr.fr	06.27.79.49.98
USCM (Football)	Mickaël Guffroy	uscires@orange.fr	06.25.29.27.04
Vélo Club Cirois	Mathieu Duc	mathieu.duc@gmail.com	06.89.94.14.54

SAPEURS POMPIERS

Le centre de première intervention de Cires-lès-Mello recrute. Si vous souhaitez apporter votre aide à la communauté tout en conservant votre activité professionnelle, devenir sapeur-pompier volontaire pourrait vous offrir cette possibilité.

-  cpicireslesmello@gmail.com
-  @Pompiers de Cires Les Mello
-  @pompiersdecires



EXPRESSIONS

Leurs messages

Josiane VANDRIESSCHE, Gérald MERLE, Stéphane GENNARINO et Valérie GAROFALO pour la liste 100% CIROISE

Après plusieurs mois où les événements internationaux nous remplissent de mélancolie, il est important de prendre du recul et d'espérer en l'avenir.

Notre rôle en tant que liste dit "d'opposition" consiste à veiller à la cohérence et alerter la population sur les décisions municipales de la majorité en place, qui pourraient nuire à la commune. En effet, nous votons la quasi-totalité des délibérations lors des conseils municipaux car celles-ci n'appellent pas de remarques particulières ou correspondent à notre programme de campagne.

A savoir : notre collaboration avec certains élus de la majorité a permis l'abandon du projet d'éoliennes bien qu'initialement approuvé par Monsieur le maire. Celles-ci étant prévues trop proches de certaines habitations sur le hameau du Tillet.

Nous avons découvert un projet finalisé avec un permis de construire signé par le Maire pour la construction de 30 logements sociaux en cœur de ville. J'ai demandé à Monsieur Guérinet, lors d'un conseil municipal, qu'il fasse une présentation publique pour informer les citoyens mais il a catégoriquement refusé en insistant sur le fait que c'était sa décision. Voilà la limite de notre travail !

Mais, il faut rester positif et garder à l'esprit que le mandat d'élu est primordial et reste l'un des piliers de notre démocratie.

Nous remercions l'investissement et le dynamisme des associations qui font vivre la commune à travers leurs différentes animations.

Nous saluons nos agriculteurs qui subissent toujours plus de normes, de restrictions et d'interdictions et se démènent pour continuer leurs activités.

Nous n'oublions pas nos personnels communaux qui ne faillent ni à leurs obligations, ni à leurs engagements et œuvrent au quotidien pour notre bien-être et notre sécurité.

Que 2024 soit une année prospère et qu'elle vous apporte la sérénité et la joie.

Virginie BAUDSON, Joël WYON et Ludivine SIX pour la liste CIRES-LES-MELLO TILLET L'AVENIR NOUS RASSEMBLE

Ciroides, Ciroides,

En ce début d'année 2024, nous souhaitons vous présenter nos meilleurs vœux de santé tout d'abord pour vous et pour vos proches. Que cette nouvelle année soit propice à plus de sérénité, d'épanouissement dans ce contexte qui reste difficile, qu'elle voit éclore tous vos projets.

Que cette nouvelle année soit source de communication et de partage.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

25 JAN VIER s1	26 JAN VIER s2	28 FEV RIER s1	29 FEV RIER s2	27 MA RS s1	28 MA RS s2
24 AV RIL s1	25 AV RIL s2	15 M AI s1	16 M AI s2	26 JU IN s1	27 JU IN s2
24 JUI LLET s1	25 JUI LLET s2	29 AO ÛT s1	30 AO ÛT s2	25 SEPT EMBRE s1	26 SEPT EMBRE s2
30 OCT OBRE s1	31 OCT OBRE s2	27 NOV EMBRE s1	28 NOV EMBRE s2	18 DEC EMBRE s1	19 DEC EMBRE s2

S1 : CIRES CENTRE et autres quartiers
(sauf rue de Cagnière, rue du Colombier et rue de Tanfort)

S2 : TILLET, rue de Cagnière, rue du Colombier et rue de Tanfort